

# LE MESSENGER

Trimestriel de l'Église Protestante de Liège - Marcellis

**PREDICATION**

**LE COIN DE GINETTE**

**LE CLIMAT EST DANS NOTRE ASSIETTE**

**BICENTENAIRE**



**OUVERTURE**

**TOLÉRANCE**

**CONVIVIALITÉ**

**DYNAMISME**

**ACCUEIL**

Bureau de dépôt - 4020 Liège II / Éditeur responsable: Judith van Vooren.

Temple Protestant de Liège Marcellis - Quai Marcellis, 22 B- 4020 Liège BE58 0000 7785 0479  
Association sans but lucratif "Les Amis de Liège-Marcellis" - Même adresse BE53 0000 0457 4053



# SOMMAIRE & ÉDITORIAL

---

 SEPTEMBRE, OCTOBRE & NOVEMBRE 2018
 

---

## PAGE 3

Sommaire et éditorial - par J. van Vooren

---

## PAGE 4-6

Prédication tenue lors du culte de la Fête Nationale, le 15 juillet 2018 – par J. van Vooren

---

## PAGE 6-7

Le coin de Ginette – par G. Ori

---

## PAGE 8

Le climat est dans notre assiette. Choisissons local !

---

## PAGE 9

À toutes les tisserandes du monde – par M. Riensiru

---

## PAGE 10 -12

Agenda

---

## PAGE 12-16

Quelle agriculture; pour quelle alimentation ? - par M. Lenders

---

## PAGE 16-17

Bicentenaire - par R. Graetz

---

## PAGE 18 - 19

Annonces diverses

---

## ÉDITORIAL

Vous recevez, un peu plus tard que d'habitude, le cinquième numéro du Messenger. Il vous accompagnera pendant trois mois, au lieu des deux mois habituels. En effet, notre équipe de rédaction se compose actuellement de six personnes de bonne volonté (Marc, Ginette, Cécile, Jasper, Judith, et , dernière recrue, Yohan) toutes ayant des agendas fortement chargés. Il nous faut donc user avec parcimonie du temps et de l'énergie disponibles afin de ne pas épuiser nos ressources personnelles !

D'ailleurs, c'est dans la droite lignée des réflexions que vous découvrirez dans ce numéro de la rentrée.

Le coin de Ginette nous permet de méditer sur la valeur du repos, redécouverte lors de la canicule de cet été. Le 'Slow attitude' va de paire avec le 'Slow food'. Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es ... L'avenir de notre planète passe aussi par notre assiette. Marc Lenders, membre du groupe de travail "Eglise dans la Société" de l'EPUB nous invite à réfléchir sur l'actuel modèle productiviste de l'agriculture. Il nous rappelle que, dans la Bible, le concept de justice s'inscrit dans une relation et invite à l'élargir le concept de justice à la dimension écologique.

Pour ceux et celles qui ne pouvaient pas être des nôtres lors du culte de la Fête Nationale, nous reproduisons, aux premières pages, le texte de la prédication qui investissait la question "Est-il opportun de faire une lecture socio-politique de l'Évangile ?".

Robert Graetz nous plonge dans l'histoire de notre communauté et retourne à ses toutes premières années.

Finalement, vous trouverez toutes les informations concernant les activités dans notre communauté. Prenez le temps, et partagez quelques moments avec nous !

Judith van Vooren

## PREDICATION

### Prédication tenue lors du culte

#### de la Fête Nationale le 15 juillet 2018

Chers frères et sœurs,

Traduttore, traditore, traduire c'est trahir ... Le phénomène est connu et, à première vue, un inévitable mal à supporter si nous voulons accéder à ce qui nous parvient de loin, dans d'autres langues que la nôtre. Dans une certaine mesure, je suis d'accord. Il est souvent impossible de rendre les finesses d'une expression dans une autre langue. Non pas parce que les mots manquent, quoique ça aussi, mais surtout parce qu'on ne traduit pas des mots mais des idées. On ne traduit pas des phrases mais des points de vue. Rendre des mots c'est une chose. Rendre une parole avec du sens et une visée précise en est une autre. Cela est particulièrement vrai pour des œuvres philosophiques et religieuses dont c'est la vocation première de proposer une vision du monde et de transmettre des valeurs.

Là où le risque de trahison augmente encore sensiblement, c'est lorsque les textes véhiculent des pensées plus ou moins subversives, ce qui est incontestablement le cas pour nombre de récits bibliques. Lorsque ces récits ont résisté à la menace de leur interdiction ou à leur élimination pure et simple, il reste un moyen plus subtil de les rendre inoffensifs et en tout cas moins dérangeant : les intégrer dans un système de pensée déjà établie dont elles finiront par épouser les formes et les structures, au point d'en devenir le serviteur. Ce travail « d'intégration » passe notamment par la traduction et l'édition des textes.

Dans le cas des écrits bibliques, les différentes versions et traductions témoignent régulièrement de tentatives, plus ou moins réussies, de récupération au profit des structures en place et du renforcement du statu quo. Formulés de cette manière, on pourrait croire à une volonté explicite de neutraliser la force subversive de la Bible. Mais de toute évidence, il ne s'agit pas toujours d'un procédé réfléchi, programmé et systématique. Ne versons pas dans la théorie de complot. C'est bien plutôt inhérent à la force et à la logique des systèmes en place, de transformer, puis d'absorber, des valeurs nouvelles afin de consolider leurs propres bases et de domestiquer les idées hétérodoxes. C'est également le signe de l'inclination naturelle de l'homme à interioriser des normes et valeurs inhérentes au système dans lequel il progresse.

De l'autre côté, s'il faut ces aménagements, plus ou moins importants, pour rendre un texte acceptable au sein d'un système c'est aussi et surtout la

manifestation de leur force révolutionnaire intrinsèque. Force qu'il nous faudra redécouvrir à nouveau à chaque époque et en tout lieu.

Si je vous parle aujourd'hui de cette force subversive des textes bibliques, force qui se perd parfois au cours du long processus d'adaptation, c'est parce que nous en avons un bel exemple avec le récit sur la veuve inflexible, résistante et courageuse.

Le texte originel en grec n'a pas de titres ni d'ailleurs de chapitres et versets. En donnant à ce récit le titre *Parabole du juge inique* (traduction Louis Segond), ou encore, *Parabole du juge qui se fit prier longtemps* (TOB), ou pire encore *Le juge inique et la veuve importune* (Bible de Jérusalem) certains traducteurs et éditeurs opèrent un choix qui n'est pas anodin puisqu'ainsi, ils détournent l'attention de l'essentiel. Dans bon nombre de versions allemandes, néerlandaises ou anglaises on constate un même glissement de sens, introduit par le titre qui met en avant le juge et émet un jugement négatif sur la veuve. Avec des titres pareils, le lecteur aura tendance à retenir de cette histoire la figure du juge qui, bien que n'ayant pas envie de dire le droit, finit par céder à la pression et rendra justice quand-même. Comme si c'était lui que Jésus donnait en exemple. Ou, avec le titre de la Bible de Jérusalem, qui parle d'une veuve importune, on retient l'image d'une femme envahissante et agaçante ; le titre appuie ici l'opinion du juge injuste sur cette femme.

Or, à mon sens, il faudrait retenir davantage la figure de la veuve telle que nous la présente la parabole : intraitable et intransigeante quand il s'agit de réclamer justice, d'une ténacité redoutable ; le juge craignait même qu'elle irait jusqu'à lui asséner un coup bien placé qui le laisserait avec un œil au beurre noir. Le terme employé est issu du monde de la boxe. Là aussi, dire comme l'édition Segond 21 que le juge a peur qu'elle ne vienne *le déranger*, ou comme d'autres, 'lui casser la tête' ou encore 'le défier' (wear me out) minimalise le rôle et l'influence de la veuve.

C'est vrai que le juge occupe la place prépondérante dans le texte. C'est lui que Luc nomme en premier, c'est sur lui que Jésus attire l'attention, c'est lui qu'on entend réfléchir. Il n'empêche que le poids de ce Goliath rencontre de la part de la veuve une résistance qui n'a rien à envier à la force du coup fatal du petit projectile bien ajusté de David.

Dans le Premier Testament, la veuve, comme l'orphelin et l'étranger, représente les pauvres, souvent dépeints comme faibles, assujettis, livrés au bon vouloir des puissants. Ici la veuve rompt avec ce stéréotype en ce qu'elle dénonce haut et fort le scandale de la pauvreté économique et sociale qui se traduit par l'exclusion des droits les plus fondamentaux. Plutôt que le juge de l'injustice, figure somme

toute assez pitoyable, il faut retenir la posture forte et combative de cette veuve qui, telle une Claudette Colvin ou une Rosa Parks, exige et obtient que justice soit faite. Il faut retenir sa fierté de femme-debout, seule face à l'hégémonie d'un système judiciaire aléatoire. Justice qu'il faut arracher, justice considérée comme une faveur et non comme un droit élémentaire.

Puis, il faudrait retenir la figure de Dieu, qui, selon la promesse dans ce texte, rendra justice bien vite. Ensemble, ces deux figures, la veuve et Dieu sont les garants de la justice au bénéfice de ceux et de celles qui, aujourd'hui, encore subissent maltraitance et discrimination.

*Est-il opportun de faire cette lecture socio-politique de l'Évangile ?*

Luc situe la parabole dans le contexte de la prière. Mais cette prière, activité religieuse par excellence, est mise en relation directe avec la vie sociale et politique. L'objet de la prière est que justice soit faite. La veuve ne s'adresse pas au ciel mais bien au juge en personne. Si le juge entend la prière, Dieu lui aussi l'entend. Car il s'agit là de sa propre prière que la veuve s'est faite sienne.

La foi, comme toute autre philosophie de vie, influence forcément notre manière d'agir, aussi bien dans la vie privée qu'en nos actions publiques. Réduire la foi à un exercice purement spirituel, voilà une autre manière de rendre inoffensif le message biblique.

Quand Jésus disait qu'il fallait être persévérant dans la prière, impossible de réduire la prière à un exercice purement religieux dont on s'acquitte agenouillé devant son lit ou assis dans les bancs d'un temple. Pour être aussi permanente et constante, la prière traverse la vie toute entière et peut prendre des formes aussi variées que la louange, la plainte, l'imprécation, la demande de force ou de sagesse et donc aussi la révolte.

Quand il s'agit de combattre l'injustice, que par notre prière fervente nous restions en communion avec Celui qui prend fait et cause pour les déshérités, les pauvres de la terre ! Le défi que nous lance Jésus est celui d'une foi combative. Foi en un Dieu qui se mobilise pour et avec les laissés pour compte contre l'injustice.

C'est en tout cas comme cela que Martin Luther King a compris la chose. Face à un système qui refusait aux Noirs les droits les plus fondamentaux, il rappelait dans un article de 1957, *Nonviolence and Racial Justice*, que la méthode de la non-violence part de la conviction que Dieu est du côté de la vérité et de la justice. C'est sa confiance dans l'avenir de Dieu, symbolisé par la résurrection du Christ, qui permet

au non-violent de résister et d'accepter la souffrance du combat sans abandonner. Taire, dans le titre de la parabole l'affirmation que Dieu lui-même combattrait à côté de la veuve, est également un moyen de rendre la parabole inoffensive.

En livrant cette parabole, Jésus renoue avec la tradition prophétique qui dénonce une religion déconnectée de la vie sociale et politique. Il prend à son compte les paroles du prophète : *Ecarter de moi le bruit de tes cantiques, mais que le droit coule comme de l'eau, et la justice, comme un torrent qui ne tarit pas. (Amos 5.24)*

Martin Luther King reprendra cette critique prophétique dans son discours au Lincoln Memorial de Washington (1963) dont nous ne retenons souvent que la deuxième partie où King développe de manière poétique son rêve pour un monde juste. Mais pour que ce rêve se réalise, il faut se soumettre à la critique prophétique, il faut oser remettre en question nos systèmes lorsqu'ils génèrent des victimes, lorsqu'ils ignorent la dignité fondamentale de chaque être humain. « Nous ne serons jamais satisfaits tant que le Noir sera victime des horreurs indicibles de la brutalité de la police ;[ ...] nous ne serons pas satisfaits tant que la mobilité essentielle du Noir consistera à aller d'un ghetto plus petit à un autre plus grand ; nous ne serons jamais satisfaits tant qu'on dépouillera nos enfants de leur amour-propre et tant qu'on les privera de leur dignité avec des pancartes qui déclarent : "Pour les Blancs Seulement." Nous ne serons pas satisfaits tant que le Noir du Mississippi ne pourra pas voter, et le Noir de New York croira qu'il n'a rien en faveur de quoi il peut voter. Non ! Non, nous ne sommes pas satisfaits, et nous ne serons pas satisfaits jusqu'à ce que "la justice dévale comme un torrent et le droit comme un fleuve puissant." »

Les religions, lorsqu'elles sont à la hauteur de leurs propres idéaux et exigences en matière de droit, de justice et de liberté, ont toute leur place dans le débat public où se discutent les options pour le futur qui concernent tout un chacun. Rester en dialogue avec elles éveille la conscience et permet de recentrer le débat sur l'essentiel, à savoir l'humain dans toutes ses dimensions d'être vivant, digne et aspirant à être considéré comme tel.

Le combat de Martin Luther King et de toutes les femmes et hommes qu'il a su inspirer, était le combat pour la reconnaissance simplement et purement de la dignité de chaque être humain *parce qu'humain*. Mais l'humain ne se constitue que dans le face à face avec d'autres humains. C'est un processus de reconnaissance mutuelle, ce qui implique que si je refuse à autrui son humanité, c'est à moi-même que je la refuse. Pour reprendre l'image de la parabole : Le juge qui refuse de regarder la veuve en face, perd lui-même la face.

Et parce que l'humain est menacé dans bien de domaines, le combat de Martin Luther King ne pouvait pas se limiter à la question de la ségrégation raciale. Il devait parler de l'inhumain dans les rapports de travail comme il devait dénoncer l'inhumain de la guerre au Vietnam. Aujourd'hui, aux États-Unis, le mouvement Black Lives Matter, rappelle la valeur humaine de chaque homme ou femme noir. Dans la même logique, je dirais simplement, Lives Matter. Toutes les vies comptent. Il faut oser considérer chaque être humain dans son humanité originelle.

Il est inquiétant de voir le débat public se réduire à un calcul lorsqu'il est question de santé ou d'enseignement. Inquiétant quand on mesure la valeur humaine à son éventuel apport économique, ou au contraire, à ce qu'elle pourrait coûter à la sécurité sociale. Je m'inquiète quand on ne perçoit plus ni les noms, ni les visages, ni les histoires derrière les statistiques, quand les hommes et les femmes disparaissent dans des catégories en perdant leur statut d'humain.

Ce n'est sans doute pas pour rien que sa Majesté le Roi dans son allocution de Noël 2017 a invité à *un regard nouveau* et a voulu faire de la place à *l'émerveillement*. Car l'émerveillement exige un regard ouvert. Celui qui est capable d'émerveillement est capable de voir au-delà du mur de l'indifférence. Le regard émerveillé reconnaît le merveilleux dans chaque chose et dans chaque personne. Et c'est bien pour cela qu'il permet de renouer avec l'essentiel - l'humain - dans tout ce qui se passe en bien ou en mal. « *Osons voir les choses avec un autre regard, a dit sa Majesté. Car, nous rappelle encore le Roi, notre façon de voir conditionne notre manière d'agir. Si l'on s'émerveille de la nature on agira envers elle avec du respect. Cela vaut d'autant plus pour ceux qui nous entourent.* »

Traduttore, traditore ...

Ne trahissons pas le message de l'Évangile. Ne trahissons pas ceux et celles qui attendent que la Bonne Nouvelle soit traduite en termes de justice et d'une plus grande solidarité. Lorsqu'on refera de la place à l'humain, lorsque nos regards feront plus que se croiser hâtivement, lorsqu'ils s'enracineront les uns dans les autres, oui, le monde changera, il deviendra plus humain, *la justice dévalera comme un torrent et le droit comme un fleuve puissant.*

En cette année où nous commémorons l'assassinat de Martin Luther King, permettez-moi de lui laisser le dernier mot.

*« Toute religion qui déclare être préoccupée par les âmes des hommes mais n'est pas préoccupée par les bidonvilles qui les condamnent, par les conditions économiques qui l'étranglent et les conditions*

*sociales qui le paralysent, est une religion spirituellement moribonde en attente de son enterrement. » 1*

Et une dernière citation pour nous encourager: *« La foi c'est monter la première marche même si on ne voit pas l'escalier en entier. » Amen*

*Judith van Vooren*

<sup>1</sup> Intervention à la Conférence des leaders religieux le 11/05/59

## FAIRE HALTE

Au moment où j'écris ces lignes, c'est la canicule... Cette chaleur insupportable pour l'Européenne que je suis et qui n'en n'a pas l'habitude, m'a obligée à faire halte.

J'ai alors réalisé combien l'immobilité comporte un effort, combien être active est une « seconde nature » tant on nous a modelés à toujours « faire », à toujours « produire ».

« Occupe-toi, sinon c'est moi qui vais t'occuper ! » me disait-on quand j'étais enfant.

La lecture d'un article dans une revue m'a amenée à une réflexion sur « l'immobilité ».

C'était la présentation d'un livre du philosophe français Jérôme Lèbre : « L'éloge de l'immobilité » où il vante les mérites de tout ce qui s'oppose au mouvement perpétuel. S'arrêter, faire halte, c'est aussi une manière d'exister et de résister à l'ordre normatif du monde.

Marcher, bouger, se déplacer, avancer, courir, glisser... : tous ces mots, qui sont quasiment des mots d'ordre de notre société, traduisent l'obsession actuelle de la mobilité.

La privation de mouvement est toujours une peine, comme le soulignent les sanctions pénales, les contraintes scolaires, les maladies...

Mais la fatigue chronique et le « burn-out »\* dont souffrent bon nombre de nos contemporains occidentaux sont la résultante de leur incapacité, personnelle ou imposée par les rythmes effrénés à marquer des temps d'arrêt, pour se (re)poser, se retrouver face à soi, face à Dieu.

La « Slow Attitude » ou « Slow Life » est une nouvelle philosophie de vie qui suit le mouvement .du « Slow Food » qui a débuté dans les années 80 (pour réagir au diktat du fast-food).

Le temps est un thème important souvent abordé par les philosophes, les artistes et les écrivains.

Einstein avec sa théorie de la Relativité démolit l'idée que le temps est une constante universelle. Marcel Proust dans son roman « A La Recherche du temps perdu » réfléchit sur la mémoire et sur le temps.

Et on se souvient de Lamartine qui déjà au 19ème siècle écrivait :

« Ô temps ! Suspends ton vol, et vous, heures propices !  
Suspendez votre cours :  
Laissez-nous savourer les rapides délices  
Des plus beaux de nos jours ! ... » Alphonse Lamartine – Le Lac.

La lenteur a été encouragée par nombre de philosophes et de penseurs, de Montaigne à Simone de Beauvoir «Ils se contentent de tuer le temps en attendant que le temps les tue » en passant par Schopenhauer « Tout ce qui est exquis mûrit lentement ».

On pense à tort que, prendre son temps c'est perdre son temps et ne rien faire.

Mais en fait, c'est tout le contraire : réfléchir, fermer les yeux, écouter, rester dans le silence permet de se connecter vers l'extérieur, d'être attentif aux autres, de se découvrir (ses forces et ses faiblesses), de développer des qualités d'écoute et prendre du recul. En un mot, c'est l'apprentissage du bien-être.

Quand vous lirez ces quelques lignes, toutes les activités de l'année académique auront repris pour toutes les catégories de la société : des enfants en maternelle aux séniors.

Les parenthèses des vacances vont se refermer, les rythmes accélérés vont scander à nouveau les journées.

Mais, si le 3ème commandement du décalogue ordonne une halte hebdomadaire à tous les membres du peuple d'Israël, jeunes et vieux, hommes et femmes, esclaves et hommes libres et même aux animaux, ce n'est pas pour rien.

C'est que déjà à cette époque lointaine, on considérait important de s'arrêter, de casser le rythme des activités humaines et de mettre ce temps dans l'au-delà de soi-même, pour se retrouver en ce « Tout Autre ».

Pour les Chrétiens, c'est le dimanche, jour qui rappelle la Résurrection du Christ : symbole de tous les recommencements possibles. Mais, tout recommencement implique un arrêt.

Malheureusement, dans notre société de consommation et de rendement, de plus en plus de magasins

sont ouverts le dimanche, ce qui tend à gommer la spécificité de ce jour.

Pourtant, toutes les religions et philosophies recommandent de faire halte au moins un jour par semaine... Jour qui doit être différent des autres, où il est question de se ressourcer.

Je vous souhaite une bonne reprise de vos activités respectives, tout en vous ménageant un véritable jour de repos avec comme point central : le culte...

\*Burn-out : État de fatigue intense et de grande détresse causé par le stress au travail.

Ginette Ori



## CANICULE

Un ciel vide et pesant  
Qui assèche la terre  
Fait suer les vivants.  
Tous, en vain, espèrent  
Un rafraîchissement.  
Mais un soleil ardent  
Darde encore ses rayons  
Jusqu'au fond du vallon.  
Sur le coup de midi,  
Seule, sur le sol brûlé,  
Une petite fourmi,  
Brave chaque sillon  
De la terre craquelée.  
On voit, de-ci de-là,  
Une bestiole ailée  
Voler dans l'air figé  
A la quête d'un appât.  
Pas un soupçon de brise  
Ne vous prend par surprise.  
Pas un souffle n'agite  
Le désir qui habite  
Les hommes terrassés.  
Et la terre assoiffée  
Aspire à une ondée  
Sous un ciel sans nuée.

Ginette Ori

## Le climat est dans notre assiette

### Choisissons local

Dans le monde et dans notre pays, il existe un vif débat sur la façon dont nous produisons et consommons notre nourriture.

Ce n'est pas par hasard, car l'agriculture et notre consommation constituent un des thèmes principaux dans le débat climatique.

L'agriculture pourvoit aux besoins vitaux des gens, mais a un impact positif ou négatif sur l'environnement.

La façon dont l'agriculteur pratique l'agriculture est de plus en plus déterminée par le marché, les consommateurs, les propriétaires des terres, la vente au détail, la stratégie politique, les accords internationaux.

Dans cette situation, quel est notre rôle ? Si nous désirons que l'agriculture soit une partie de la solution, et non plus une partie du problème, nous devons, en tant que consommateurs, faire des choix !

### A nous de choisir

Dans tous les domaines, les gens peuvent faire des choix. Comment pouvons-nous faire la différence ? De plus en plus de personnes souhaitent à leur menu une nourriture équitable et saine, avec une empreinte écologique faible. Elles cherchent des façons

d'être impliquées dans la production durable et dans la distribution. Les agriculteurs eux-mêmes désirent faire des choix durables.

Par exemple, en produisant leur énergie, en labourant pour obtenir un sol sain avec des méthodes de production durables. En remplaçant la nourriture importée pour leur bétail par leur propre culture de fourrages protéinés. Pour ces choix, ils ont besoin d'opportunités, de terres agricoles, et de consommateurs pour lesquels un bon repas a de la valeur.

### Choisissons local : abolissons la longue chaîne !

Un élément important dans la discussion est la longue chaîne alimentaire. De longs kilomètres alimentaires sont nécessaires pour transporter de n'importe où les produits de l'agriculture, pour finalement les rassembler à la fin de la chaîne et en faire des repas emballés, fast food ou snacks pour les consommateurs occidentaux gâtés.

En même temps que leurs récoltes agricoles, les pays du Sud exportent les millions de litres d'eaux qui ont été nécessaires à leur production. Ils laissent les forêts et la biodiversité disparaître et la fertilité des sols en est affectée.

L'entièreté de notre système de consommation coûte beaucoup d'énergie et provoque en plus un gaspillage alimentaire inacceptable.

## Chaque groupe son plan Climat

### Klimaatnetwerk.be –

Dans l'année qui vient, EcoKerk, fait appel aux différents groupes de réaliser son propre plan climat et de le partager sur Klimaatnetwerk.be

Avec l'action 'Choisis local', nous invitons votre groupe à attirer l'attention cette année sur la consommation de notre nourriture.

Nos choix en tant que consommateurs, ne sont pas qu'une partie importante du projet climatique de la famille ou d'un groupe, mais ils servent de levier pour un avenir pour tous avec respect pour la terre et tout ce qui y vit.





## À toutes les tisserandes du monde

À toutes les tisserandes du monde  
 Dieu est assise et pleure,  
 La merveilleuse tapisserie de la création  
 Qu'elle avait tissée avec tant de joie  
 Est mutilée, déchirée en lambeaux, réduite en chiffons,  
 Sa beauté saccagée par la violence.  
 Dieu est assise en pleurant,  
 Mais voyez, elle rassemble les morceaux  
 Pour tisser à nouveau.  
 Elle rassemble les lambeaux de nos tristesses,  
 Les peines, les larmes, les frustrations  
 Causées par la cruauté, l'écrasement,  
 L'ignorance, le viol, les tueries.  
 Elle rassemble les chiffons du dur travail.  
 Des essais de plaidoyers.  
 Des initiatives pour la paix,  
 Des protestations contre l'injustice,  
 Toutes ces choses qui semblent petites et faibles,  
 Les mots et les actions offertes  
 en sacrifice,  
 Dans l'espérance, la foi, l'amour.  
 Et voyez!  
 Elle retisse tout cela  
 Avec les fils d'or de l'allégresse  
 En une nouvelle tapisserie,  
 Une création encore plus riche, encore plus belle,  
 Que ne l'était l'ancienne!  
 Dieu est assise tissant  
 Patiemment, avec persistance  
 Et un sourire qui rayonne comme un arc-en-ciel  
 Sur son visage baigné de larmes.  
 Et elle nous invite  
 Non seulement à continuer à lui offrir  
 Les lambeaux et les chiffons de notre souffrance  
 Et de notre travail,  
 Mais bien plus que cela:  
 À prendre place à ses côtés,  
 Devant le métier de l'allégresse  
 Et à tisser avec elle  
 La Tapisserie de la création nouvelle.

M. Riensiru, COE

# AGENDA

SEPTEMBRE, OCTOBRE & NOVEMBRE 2018

**Dimanche 2 septembre à 10h30** – Culte et École du dimanche

**Dimanche 9 septembre à 10h30** – Culte de la rentrée avec Sainte Cène et École du dimanche

**Mercredi 12 septembre à 20h** – Conférence : « Vivre et faire ensemble, c'est possible » par Franck Hensch et Marcel Rainkin,  
Au Centre culturel d'Ans, place des Anciens Combattants à Alleur.  
PAF : libre

**Mercredi 12 septembre à 19h30** – réunion du consistoire

**Dimanche 16 septembre à 10h30** – Culte et École du dimanche  
Rentrée de l'école du dimanche : petit déjeuner avec les enfants et présentations de ceux-ci au culte.

**Mardi 18 septembre à 18h30** – Réunion du Groupe d'animation communautaire

**Jedi 20 septembre à 19h30** – réunion du conseil d'administration

**Vendredi 21 septembre à 16h30** – Catéchisme

**Dimanche 23 septembre à 10h30** – Culte et École du dimanche suivie d'Agapes.

**Dimanche 23 septembre de 12h00 à 19h00** – Journée des enfants du District de Liège à Nessonvaux.

**Mercredi 26 septembre ou jeudi 27 septembre à 10h30** – Les gros mots de la foi. Catéchisme pour adultes

**Jedi 27 septembre à 19h30** – Assemblée du district à Malmedy

**Vendredi 28 septembre à 19h30** – Réunion du Cercle Arnold et Jean Rey, le thème de la conférence présentée par Philippe Swennen vous sera précisé plus tard.

**Dimanche 30 septembre à 10h30** – Culte et École du dimanche

**Lundi 1 octobre à 19h30** – réunion inter-consistoire

**Mardi 2 octobre à 19h30** – Cercle d'étude biblique et théologique

**Jedi 11 octobre à 19h30** – Réunion du Conseil de District

**Vendredi 12 octobre à 19h30** – Catéchisme



# AGENDA

SEPTEMBRE, OCTOBRE & NOVEMBRE 2018

**Dimanche 14 octobre à 10h30** – Culte et École du dimanche

**Dimanche 21 octobre à 10h30** – Culte et École du dimanche

**Jeudi 25 octobre à 19h30** – Assemblée du District à Liège-Rédemption

**Vendredi 26 octobre à 16h30** – Catéchisme (heure fixée provisoirement, contactez votre pasteure pour l'heure définitive)

**Vendredi 26 octobre à 19h** – Réunion du Cercle Arnold et Jean Rey  
Conférence de Joseph D'Angelo : « Du sycamore à la zirconite »

**Dimanche 28 octobre à 10h30** – Culte de la Réformation et École du dimanche

**Mardi 30 octobre à 10h30** – Réunion du Groupe de travail « bicentenaire ».

**Dimanche 4 novembre à 10h30** – Culte avec Sainte Cène et École du dimanche suivi d'agapes communautaires  
Inscription par e-mail (cecilbinet@gmail.com) ou sur le tableau de la Salle Rey au plus tard pour le mercredi qui précède.

**Dimanche 11 novembre à 10h30** – Culte et École du dimanche

**Mercredi 14 novembre à 19h30** – Cercle d'études bibliques et théologiques

**Jeudi 15 novembre à 19h30** – Réunion du Conseil de District

**Samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre** – Assemblée synodale à la Foresta (Vaalbeek)

**Dimanche 18 novembre à 10h30** – Culte, École du Dimanche suivi de L'ASSEMBLÉE D'EGLISE.

**Samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre** – Assemblée synodale à la Foresta (Vaalbeek)

**Dimanche 25 novembre à 10h30** – Culte et École du Dimanche.

**Vendredi 30 novembre à 19h00** – Réunion du Cercle Arnold et Jean Rey  
Conférence de Nicola Piscicelli : « Martin Luther King ».

**Dimanche 2 décembre à 10h30** – Culte avec Sainte Cène et Ecole du Dimanche

## QUELLE AGRICULTURE; POUR QUELLE ALIMENTATION?

### Introduction

Le groupe de travail Eglise dans la Société (EdIS) de l'EPUB a récemment adopté un document dans lequel l'actuel modèle productiviste de l'agriculture est remis en question au profit d'une agriculture plus soucieuse de l'intégrité de la terre productrice et offrant une alimentation répondant à des critères de santé publique qui bénéficient aussi bien des producteurs que des consommateurs.

Ce document s'inscrit dans le cadre d'une coopération œcuménique avec le partenaire catholique "EcoKerk".

Le groupe de travail EdIS espère ainsi contribuer pour sa part, à cette prise de conscience qui se fait jour au sein de la société civile à laquelle les membres de notre Eglise sont appelés à se joindre.

### La nourriture, élément dont dépend la vie de l'homme

De nos jours les mots: écologie, biodiversité, environnement nous sont devenus familiers. Cependant en tant qu'individus nous sommes pris, la plupart du temps, par un sentiment mélangé d'impuissance qui nous paralyse dans la recherche d'une réponse aux défis qui se présentent à nous. Devant ce qui menace à court terme notre existence quotidienne et l'ensemble de la création, nous nous contentons le plus souvent de nous en remettre aux politiciens qui ont la responsabilité de prendre les mesures cohérentes et efficaces qui soient nécessaires. Il n'est pas question ici de sous-estimer la responsabilité des politiques, mais de rappeler que la pérennité de tout régime démocratique dépend de la participation responsable des citoyens. L'écologie couvre un large spectre de thèmes qui doivent être traités dans leur spécificité et dans leur interactivité réciproque.

Le thème que nous voulons aborder à savoir: production agricole et alimentation présente l'avantage de s'adresser à notre propre existence matérielle et aux futures générations; en effet, on ne peut contester que notre vie dépend de la nourriture que nous mangeons et du sol qui la produit.

### Une approche citoyenne à un tournant de l'histoire.

Le lien direct entre producteurs et consommateurs nous donne un levier qui nous permet d'agir en tant qu'individu ou en tant que groupe conscient des enjeux. L'approche choisie dans ce document est de partir de la base "bottom up" dont le potentiel ne doit pas être sous-estimé. Devant les changements auxquels nous assistons nous ne devons pas rester sur le bord de la route. Ecologie, changement climatique, biodiversité; tout cela traverse les composantes de notre société nous ouvrant à une vision nouvelle de notre monde. Nous sommes

entrés dans un point pivot de l'histoire de l'humanité: l'âge de l'anthropocène.

### Justice: Comment? Pourquoi? Pour qui?

La première chose dont nous devons tenir compte est que dans une période de transition il y a toujours plus de perdants que de gagnants. C'est pourquoi le concept de justice doit retenir notre attention. Cela est particulièrement le cas pour le thème: nourriture- production agricole non seulement, pour ce qui relève de la justice sociale mais aussi de ce qui relève d'une justice environnementale.

Je suis conscient que certains parmi nous pourront être surpris de ce plaidoyer pour un concept élargi de la justice. L'extension du concept de justice à la nature s'impose à nous aujourd'hui étant donné les graves perturbations qu'elles subissent dont nous sommes non seulement témoins aujourd'hui mais aussi responsables.

Faisons un pas en arrière dans notre histoire. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle l'Europe s'est engagée sur une voie qui progressivement a vu les hommes accroître leur pouvoir; ce qui a eu pour résultat une Nature sacrifiée sur l'autel du "progrès". En affirmant cela, nous ne nions pas les résultats tangibles qui ont été accomplis dans plusieurs domaines au bénéfice de l'humanité. Nous devons en être reconnaissants. Mais dans une société portée par les données (data society) livrée de plus en plus au progrès technique dans laquelle nous sommes entrés aujourd'hui, la question posée par Hubert Reeves : « L'homme sera-t-il en mesure de survivre à sa propre intelligence? », nous rappelle les risques qu'impliquent pour la biosphère cette poursuite incessante du "toujours plus".

Nos sociétés occidentales s'avèrent très capables de répondre aux questions du « comment » mais elles ont tendance à négliger les questions du "pourquoi" et du "pour qui".

### En résumé:

a) Nos sociétés sont entrées dans un processus de profonds et dramatiques changements dont un des aspects est l'augmentation de l'injustice dans les relations humaines.

b) La Nature, que depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, nous avons considérée comme un dû mis à notre disposition sans discernement aucun est en train de nous présenter la note de frais des destructions que nos activités lui ont occasionnées. Elle nous rappelle qu'elle fait partie intégrante de notre réalité et qu'elle partage avec l'humanité un destin commun.

c). Les points a et b impliquent l'élargissement du concept de la justice. Dans la Bible le champ sémantique couvert par le concept de justice (tsedaka) s'inscrit

toujours dans une relation. Elargir ce concept demande que l'on ne réduise pas le concept de justice à la seule dimension sociale mais qu'elle comprenne également la dimension écologique.

d) L'existence d'une relation suggère la reconnaissance de l'autre; pour qu'une relation soit juste il faut que les agents de cette relation acceptent une autolimitation.

**Considérons à présent comment ce résumé s'applique à notre sujet.**

**Le modèle d'une agriculture intensive qui est le modèle dominant : Le Glyphosate**

Eu égard aux transformations profondes dont le monde est témoin aujourd'hui parmi les causes desquelles le désordre écologique est un facteur important on pourra difficilement nier que l'agriculture échappe à ce processus. L'afflux des migrants est pour une large part la conséquence de la désertification. Le drame Syrien a été précédé de trois années de sécheresse qui ont obligé les paysans à quitter leurs terres pour aller protester en ville avec les conséquences dramatiques que l'on connaît.

Pour ce qui est de l'agriculture dans l'UE ceux qui suivent la presse quotidienne se rappelleront de l'épisode du Glyphosate connu comme Roundup produit par Monsanto, au cours duquel, en dépit de recherches scientifiques documentées qui exprimaient de sérieuses inquiétudes pour la santé publique (OMS et Seralini) tant pour les producteurs que pour les consommateurs, la Commission aura finalement dû céder sous la pression de la multinationale allemande Bayer et accepter de prolonger de 5 ans l'utilisation du Roundup. La France pour sa part s'engageant à réduire à 3 ans cette prolongation. Mais la FNSEA, le plus grand syndicat agricole a déjà fait savoir que cette décision ne pourrait être suivie.

Le Glyphosate est un herbicide que des fermiers utilisent depuis de nombreuses années afin de détruire les mauvaises herbes. Il s'agit d'un produit de synthèse obtenu par des réactions chimiques qui ont été initialement élaborées pour le traitement d'un certain nombre de métaux. La plupart des fermiers sont pris au piège dans un cercle vicieux. Ils sont obligés d'augmenter les intrants phytosanitaires et des herbicides afin de maintenir le niveau de production en dépit du fait que l'usage de ces produits diminue à terme la fertilité des sols. Les dynamiques interagissantes entre les racines bactériologiques, la faune dont les vers de terre et les micro-organismes sont perturbées. Beaucoup de fermiers sont endettés et souffrent de la mauvaise image de "pollueurs" qu'ils ont auprès de l'opinion publique. Il a été calculé que pour la France la somme moyenne alloués s'élève à € 43.000/an. Sans ces subsides ils auraient à faire face à un déficit annuel de € 25000/an. En France, les fermiers sont la catégorie sociale qui connaît le taux

de suicides le plus élevé.

**Les subsides de l'UE**

Il est évident que ce modèle d'agriculture qui définit l'unité de productivité par fermier/heure et non par ha traverse une crise profonde. Au début de la Politique Agricole Commune (P.A.C.) - dans les années soixante- le but était d'assurer une production auto-suffisante pour les besoins de l'UE. Le développement rapide du parc des machines agricoles a eu pour conséquence: des exploitations plus grandes employant moins d'ouvriers, suivis après quelques années d'une surproduction (rappelons-nous les montagnes de beurre!). La solution a été prise de se tourner vers le marché mondial pour y déverser le surplus de la production agricole alimentaire de l'UE. Le marché mondial était alors largement dominé par les États-Unis. La P.A.C. a dû faire face à une compétition féroce parce que les prix des produits agroalimentaires étaient bas sur le marché mondial obligeant l'UE à payer des montants compensatoires aux fermiers afin de compenser la différence entre les prix mondiaux et les prix de production des fermiers européens.

Depuis 2013 l'UE est le premier exportateur mondial de produits agricoles et alimentaire mais cette position est obtenue grâce à des subsides et au détriment de la santé des sols. En dépit de ces résultats et des subsides accordés par l'UE, la P.A.C. est l'objet de critiques. Les fermiers ont adoptés une attitude anti-européenne et le public s'étonne de l'importance du budget européen 38% du budget général sont affectés à l'agriculture alors que le nombre de la population employée dans l'agriculture diminue. L'équilibre avantages-coûts pour un fermier en France en revenu net c'est à dire: la vente de la moisson produite moins les dépenses pour la gestion et, l'amortissement du matériel et éventuellement le paiement de taxes arrive à - 25K. Comme ce fermier bénéficie de 43K sous formes de subsides ou autres allocations, il lui reste en moyenne un solde de 18K/an.

**Emploi :** Entre 2008 et 2016 la part moyenne totale dans ce secteur a diminuée de 5.2% à 4.2 % dans l'UE. On observe une différence entre les pays membres de l'UE de l'Ouest et ceux de l'Europe Centrale et de l'Est. Le taux d'emploi s'élève à 1.2% en: Belgique, Allemagne, Suède et Luxembourg.

Dans certains pays on constate une augmentation: Bulgarie 0.5%, Chypre 1.5%, Hongrie: 5.4%, Irlande; 2.4% Italie 0.8%. La France a un taux d'emploi stable : 2.7%.

**L'argument démographique**

Un des arguments avancé parmi les défenseurs de ce modèle d'agriculture intensive basé sur les énergies fossiles et des intrants est l'argument démographique. En

tant que premier exportateur mondial l'Europe aurait la responsabilité de fournir une alimentation pour une population mondiale en augmentation constante. En dépit d'une certaine décélération les démographes prévoient pour 2050; une population globale de 9.6 milliards à 9.8 milliards d'individus.

### **Cet argument est-il valable? Nombreux sont les chercheurs qui contestent cet argument.**

#### **Les raisons:**

- L'exportation agro-alimentaire a des conséquences fâcheuses sur la production locale forçant les fermiers à émigrer; c'est le cas en particulier pour le continent africain et les pays du Proche Orient ;

- La FAO estime que 800 millions de personnes souffrent de malnutrition, (spécialement en Afrique Centrale et au Proche Orient) mais 2/3 des terres arables sont allouées à l'élevage et à la production alimentaire pour le bétail; 85% de la production de soja, un végétal à haute valeur nutritive pour les humains, est destinée au bétail;

- Je n'ai pas été en mesure d'établir le rapport élevage-culture destinée à nourrir les hommes. Au niveau mondial, la terre réservée au pâturage occupe, en gros, deux fois plus de surface arable que la culture. Mais les animaux nourris entièrement en pâturage produisent 1 gramme de protéine sur les 8,1 grammes consommés par les hommes par jour. (Georges Biot, The Guardian);

- L'eau: l'agriculture est de loin la plus grande consommatrice d'eau; 68% des réserves d'eau au niveau mondial lui sont consacrées; la diminution des nappes phréatiques Etats-Unis (Californie), Inde et la Chine est un souci majeur;

- Pour maintenir la production, il est nécessaire d'utiliser de plus en plus d'intrants car les sols s'appauvrissent. Ces mêmes intrants qui perturbent la vie organique des sols sont à l'origine d'une baisse de leur fertilité. - -

#### **La productivité dépend d'abord de la terre et Monsanto**

Certains chercheurs pensent que l'agriculture traditionnelle dominante se situe à la fin d'un processus qui a débuté au XIX siècle lorsque l'industrialisation provoqua un exode rural massif des fermiers qui se sont engagés comme ouvriers dans les usines où la productivité était mesurée selon la capacité de production de l'ouvrier. Cette manière de mesurer la productivité est devenue universelle suite au processus d'industrialisation. Le problème qui a fait surface depuis lors est que cette unité de mesure de la productivité appliquée à l'ouvrier travaillant en usine qui était justifiée a été appliquée aux fermiers. Ce faisant, on a laissé de côté l'unité réelle qui mesure la production alimentaire; à savoir: l'unité de la terre arable. Dans ce modèle d'agriculture où l'on a pris

l'unité de mesure appliquée dans les usines ; la terre, qui est- elle la véritable productrice de l'alimentation a été négligée.

Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on découvre le rôle décisif que joue la vie des sols dans la production. Le modèle d'agriculture dominant ne s'est pas rendu compte que l'appauvrissement du sol fût la conséquence d'un mauvais traitement de celui-ci. Pour augmenter la production les fermiers se mirent à faire usage d'intrants que de grandes sociétés n'étaient que trop disposées à leurs vendre (Monsanto), mais ce n'est qu'en augmentant le volume des intrants que l'on arrive à favoriser un surplus de rendement.

Pire encore, l'industrie des semences a réussi à établir une situation de monopole en imposant aux gouvernements, des législations qui mettent fin à 10.000 ans de libre commerce des semences entre fermiers sous le prétexte fallacieux de préserver la santé publique.

Résultat; la diversité qui est la meilleure défense dont dispose la nature s'effondre et les fermiers sont obligés d'acheter chaque année leurs semences à des prix dont l'augmentation ne sont pas compenser par l'augmentation de la production. Le fermier se trouve piégé dans un cercle vicieux. -

#### **Réforme de la PAC en cours**

- **Conclusion:** Cette agriculture intensive n'a pas d'avenir. La CAP a été soumise à de nombreuses réformes 1992, 2003, 2013; aujourd'hui une nouvelle réforme est envisagée qui devrait être terminée en 2020. Il y a peu de chances que les changements radicaux requis puissent être faits. Quel sera le résultat? Pendant ce temps ces adaptations constantes de la CAP aux conditions du marché mondial créent la confusion et l'anxiété chez les fermiers surtout chez les fermiers très nombreux de petites exploitations qui ne sont pas affiliés aux grands syndicats agricoles.

#### **Alternatives : La recherche d'un autre modèle de production agricole.**

De nos jours, dans les régions où prévaut le modèle traditionnel d'agriculture intensive un nouveau modèle de production alimentaire apparaît. Bien que marginal, chaque année ce mode d'agriculture croît.

**Quelques statistiques:** fin 2015 la surface agricole utile (SAU) représentait 6.2% de la SAU totale. Entre 2014 et fin 2015 le nombre de bio-fermiers avait augmenté de 4.7 % et la bio-surface de 9.2%.

Les chiffres varient :

**Espagne 2013-2014:** bio-surface 6,9 % ; bio-fermiers: évolution.0,3%

<sup>1</sup> **Espagne 2015 :** bio-surface 8,20%; bio-fermiers

évolution: 13,3%

**Italie 2013-2014:** bio-surface: 10,18%; bio-fermiers: évolution 5,8 %

**Italie 2015:** bio-surface 12,00%; bio-fermiers: évolution 8,1%

**France 2013-2014,** bio-surface: 4,14%; bio-fermiers évolution: 3,9%

**France 2015,** bio-surface: 4,91%; bio-fermiers: évolution 9,1%.

**Allemagne 2013-2014,** bio-surface: 6,30%; bio-fermiers évolution 0,5% Allemagne 2015, bio-surface: 3,9%; bio-fermiers: évolution 5,7%.

**Autriche 2013-2014,** bio-surface: 20,00% bio-fermiers évolution -4,2

**Autriche 2015,** bio-surface: 21,20%; bio-fermiers évolution 0,4% R.U. 2013-2014, bio-surface: 3,20%; bio-fermiers évolution -5,7%

**R.U. 2015,** bio-surface: 5,0% ; bio-fermiers évolution - 2,5%

**Pays-Bas 2013-2014,** bio-surface: 3,00%; bio-fermiers évolution -2,9%

**Pays-Bas 2015,** bio-surface, 3,00%; bio-fermiers évolution 1,6%

**Belgique 2013-2014,** bio-surface: 5,00%; bio-fermiers évolution 7,7%

**Belgique 2015,** bio surface: 5,1%; bio-fermiers évolution 5;39%

**Total EU 2013-2014, bio-surface 5,7%; bio-fermiers évolution 0,00% Total EU 2015, bio-surface 9,2% ; bio-fermiers évolution 6,2%**

Ces chiffres montrent certaines différences ; l'Autriche est au sommet et le R.U au plus bas. La tendance générale est une croissance du nombre de bio- fermiers et des surfaces consacrées au bio. Excepté l'Autriche, je n'ai repris de la liste que les pays voisins. La Belgique fait partie de cette tendance générale avec toutefois une différence entre le Nord et le Sud du pays. La surface bio de la SAU a augmentée depuis 2008 de 12,3% / an, pour La Flandre 3.7% /an. La surface moyenne des surfaces bio est en Wallonie de 50 ha; la grande part réservée à l'élevage du bétail; en Flandre de 16 ha; principalement pour l'horticulture. Le nombre de fermiers bio a augmenté en moyenne de 8%/an en Flandre et de 12 %/an en Wallonie.

Les fermiers bio représentent un mix de fermiers passés de l'agriculture traditionnelle au bio et de nouveaux

fermiers. Deux raisons attirent ces fermiers; d'une part, le respect de l'environnement: une nouvelle relation avec la terre arable et, d'autre part l'existence d'un marché en plein essor.

**Le logo européen "agriculture biologique", encore appelé "Eurofeuille", a pour objet d'aider les consommateurs à repérer les produits biologiques. Sa présence sur l'étiquetage assure le respect du règlement sur l'agriculture biologique de l'Union européenne.**

### Les consommateurs

La plupart de nous faisons nos achats dans les grandes surfaces. C'est commode, beaucoup de produits autres que l'alimentation nous sont offerts, accès à des parkings etc... Si vous regardez autour de vous vous constaterez que le nombre de produits alimentaires sur les étagères labellisés "bio" ne cesse d'augmenter. Les statistiques confirment cette tendance. Lorsqu'on analyse la liste des destinataires de ces produits alimentaires bio on constate que les grandes surfaces en 2011 captent 46.9 % de la production alimentaire bio; les supermarchés de proximité 11.3% ; les magasins spécialisés 29.1%; les ventes à la ferme 4.6%; les marchés 3.4%; les magasins discount 4.8%.

La demande pour des fruits bio compte pour 53%, des légumes bio 20%; et en ordre décroissant: le pain, les produits laitiers, les œufs et la viande.

### Pourquoi le bio?

Les raisons qui motivent les personnes à acheter bio sont d'ordre sanitaire. Cela peut paraître une attitude autocentrée mais ne perdons pas de vue qu'une diète saine a une action préventive et est au bénéfice d'une politique de santé publique. D'autres raisons sont: une prise de conscience chez beaucoup des méfaits pour l'environnement de l'agriculture traditionnelle; et, de surcroît la production alimentaire bio est créatrice d'emplois. Enfin les cantines scolaires, les hôpitaux, les résidences pour personnes âgées, sont autant de lieux qui favorisent la tendance généralisée d'une augmentation de la demande en faveur de produits alimentaires bio.

Il est vrai que les produits bio sont de 5 à 10% plus chers. Pour les personnes pour qui chaque euro compte cela peut être dissuasif. Nous savons que les prix du marché sont fixés selon la loi de l'offre et de la demande. Aujourd'hui la demande est plus élevée que l'offre. Les produits bio doivent, pour une part, être importés. Mais le jour où cet équilibre entre l'offre et la demande change on peut s'attendre à une baisse des prix bio. On constate également que la tendance de se tourner vers le bio augmente dans les foyers à faible revenu.<sup>2</sup>

Dans l'ensemble il y a donc matière à se réjouir d'autant

plus que ce mouvement qui se dessine vers une alimentation bio, est constatable aussi bien dans l'agriculture que dans la consommation de nos concitoyens. Il ne faut pas voir dans cette tendance une simple protestation il s'agit de l'expression d'une volonté de s'engager pratiquement et qui a pour but de changer les choses. Bien sûr, face au pouvoir des lobbies soutenus par des forces économiques surpuissantes ce mouvement peut paraître modeste et fragile mais une lame de fond commence à se dessiner.

D'autres questions liées au thème abordé dans ce document n'ont pas été traitées par exemple: les traités commerciaux multilatéraux, le manque de transparence dans les négociations en cours; les tentatives faites par des sociétés multinationales d'arriver à interdire aux petits producteurs bio l'accès au marché sous le prétexte d'une compétitivité faussée. Rappelons aussi le problème de la disproportionnalité de la surface agricole allouée au bétail; le problème plus global du sort réservé aux animaux. Qu'avons-nous à dire au mouvement Vegan?

En tant que membres d'églises nous ne devons pas perdre de vue la dimension politique des problèmes. Nous ne sommes pas seulement des consommateurs mais d'abord des citoyens qui bénéficient de vivre dans un régime démocratique et qui tiennent à faire correspondre leurs convictions à leur engagement politique.

“Toi donc, ô roi, tu te regardais; et voici une grande statue. Cette statue était très grande et sa splendeur extraordinaire. Elle se dressait devant toi et son aspect était terrifiant. Cette statue avait la tête d'or fin, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses de bronze, les jambes de fer, les pieds en partie de fer et en partie de céramique. Tu regardais lorsqu'une pierre se détacha sans l'intermédiaire d'aucune main elle frappa la statue sur ses pieds de fer et de céramique, et elle les pulvérisa” (Daniel, chap.2 versets 31-34)

*Marc Lenders,*

membre du groupe de travail “Eglise dans la Société” EPUB

Juin 2018

<sup>1</sup> “Le Bio dans l'UE: tableau comparatif SAU et bio-fermiers

<sup>2</sup> Ce document ne traite pas la situation des personnes vivant en grande précarité. Pour en savoir davantage; prenez connaissance du Document du Quart Monde:” Se nourrir lorsqu'on est pauvre; Analyse et ressenti des personnes en situation de précarité” 185 pp.

## EN MARGE D'UN BICENTENAIRE.

### “Tandem fit surculus arbor”

Dans la foulée de la célébration, tout au long de l'année 2017, du cinquième centenaire de la Réforme ainsi que des commémorations de divers bicentenaires comme celui de l'Université de Liège ou de l'implantation des usines Cockerill à Seraing, la Communauté protestante de Liège-Marcellis a entrepris de rechercher ses racines. Un groupe de travail <sup>1</sup> s'est constitué et a tenu une première réunion le 2 juillet 2018.

C'est peu dire que l'Ancien régime ne fut guère favorable à l'implantation de la Réforme dans la Principauté épiscopale de Liège ou sur les terres de sa voisine, la Principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy. Même dans les Pays-Bas autrichiens, il fallut attendre le règne de l'Empereur Joseph II et l'Édit impérial de tolérance du 12 juillet 1781 pour entendre proclamer que « (art 2) Dans toutes les villes, bourgs et autres lieux où il y aura un nombre suffisant de sujets, pour fournir à la dépense du culte de l'une des deux Religions, connues sous le nom des Protestants, leur exercice privé sera libre. ». Dans notre région, le bénéfice de cet Édit pouvait être revendiqué par le Duché de Limbourg dont relevaient notamment Petit-Rechain – Hodimont. Vingt années d'occupation française (1795-1815) ne devaient pas modifier substantiellement la situation née sous l'Ancien Régime et il fallut attendre le Traité de Vienne et la fondation du Royaume-Uni des Pays-Bas (1815-1839) pour voir se structurer durablement le protestantisme au Pays de Liège.

Les garnisons belgo-néerlandaises de Liège et de Huy comptaient en leurs rangs un nombre certain de protestants venus des ci-devant Provinces-Unies. Ces garnisons bénéficiaient donc des services d'une aumônerie militaire. Avec la fondation d'une École de commerce et de l'Université, dont la réputation attira bientôt nombre d'étudiants et de chercheurs protestants étrangers, le culte fut régulièrement suivi par un nombre croissant de civils. Un changement du statut de la communauté s'imposait donc.

Le site de la Communauté protestante libérale de Liège-Marcellis <sup>2</sup> relate avec précision et concision les premières années de cette communauté protestante de Liège :

« A la suite de l'Arrêté Royal du 4 mars 1817, l'aumônier militaire H. L. HOFFMAN établit à Liège un consistoire qui fut reconnu par le Commissaire général chargé des affaires de l'Eglise Réformée à Bruxelles le 19 juillet 1817. Le 19 juillet 1824, un arrêté royal créa l'Eglise protestante unie civile et militaire de Liège.



Les cultes avaient lieu dans la chapelle Sainte-Agathe, rue Saint-Laurent, et dans une salle rue Saint-Séverin, puis à partir du 15 avril 1821, dans une chapelle des Ursulines, rue Hors-Château. L'Eglise s'était choisie comme emblème un jeune arbre avec cette devise du Prince Maurice de Nassau, le fils de Taciturne : "Tandem fit surculus arbor" (Matthieu XIII, 31-32)

En 1819 succéda au Pasteur HOFFMAN le Pasteur R.A. CHEVALLIER, qui inaugura le temple de Hors-Château, puis le 13 avril 1823 Matthys Andries van der BANK, qui installa l'Eglise civile le 27 février 1825, la communauté comptant alors 80 personnes plus les militaires. Le culte est alors célébré alternativement en français et en néerlandais.

Le dernier pasteur sous le régime hollandais fut J. D. COCHERET de la MORINIÈRE venu de l'Eglise wallonne de Bois-le-Duc et installé le 7 octobre 1827. Il quitta l'Eglise en 1830 lors du départ de la garnison hollandaise. Parmi les personnalités marquantes de la communauté, signalons John COCKERILL, qui se rattacha à l'Eglise de Liège et la soutint ainsi que son école par des dons généreux. En 1835, il fut élu ancien pour un triennat, et accéda à la vice-présidence du consistoire l'année suivante. »

Pour commémorer ce processus, notre Consistoire avait donc le choix entre plusieurs dates : 1817 et la création d'un consistoire préfigurant la future communauté civile, 1819 et le transfert en Hors-Château, 1824 et l'Arrêté du Roi Guillaume, 1825 et le culte solennel d'installation présidé par M. A. van der BANK.

Les quelques lignes qui précèdent laissent ouvertes un certain nombre de questions : qui étaient ces pasteurs HOFFMAN, CHEVALLIER, van der BANK et autre COCHERET de la MORINIÈRE ? D'où venaient-ils ? Que laissèrent-ils à Liège ? Que devinrent-ils après leurs années de ministère au service de notre communauté ? Dans quelles circonstances fut établie et reconnue la communauté protestante unie civile et militaire de Liège ? Où sont les archives de notre communauté : Rue des Bollandistes ? À la Maison du protestantisme ? Ailleurs ? Au près des Eglises Wallonnes aux Pays-Bas ? Autant de questions que nous nous proposons d'aborder parmi d'autres dans les mois qui viennent.

En 1825, le pasteur M. A. van der BANK a publié chez J. Desoer à Liège son sermon (sic) sur l'Épître aux Galates, ch. V, v.13 prononcé le 27 février 1825, jour de la consécration de l'Église civile Protestante de Liège. Dans un avis au lecteur, il précise : « Dans la vue d'ériger un petit monument de l'établissement de l'Église Civile Protestante de Liège, j'ai cru bien faire de mettre à la suite de mon discours toutes les pièces qui concernent le commencement, la marche,

la conduite et l'heureuse issue de cette affaire ». C'est une mine que l'on trouve en e-book gratuit sur Google Livres<sup>3</sup>. On l'exploitera largement dans un prochain article.

### “Tandem fit surculus arbor”

Enfin la jeune pousse devient un arbre ... Un bicentenaire n'est pas qu'une commémoration solennelle et empesée d'un événement fondateur qui s'est produit il y a deux siècles. Un bicentenaire ne prend pleinement son sens que s'il sert de prétexte à une mise en perspective dynamique de l'évolution qui a conduit à la situation que nous vivons aujourd'hui. C'est à cette condition qu'un héritage acquiert quelque valeur !

L'objectif du groupe de travail est donc moins d'organiser des événements festifs et de prestige en 2024, soit dans une demi-douzaine d'années, que d'animer un processus de recherche et de réflexion autour du protestantisme à Liège et à l'entour.

Nous sommes également d'accord de ne pas limiter nos investigations aux deux premiers pasteurs qui se sont succédés entre 1824 et 1830, soit Matthijs Andries van der Bank et Jean Daniel Cocheret de la Morinière, mais d'étendre notre réflexion et notre action au ministère de leurs successeurs les plus représentatifs de leur temps.

De manière générale, nous aimerions non seulement retracer notre histoire, celle du protestantisme Liégeois et du protestantisme libéral en particulier, mais également poser des jalons pour le protestantisme de demain. Quel pourrait être le rôle du protestantisme en général et du protestantisme libéral en particulier dans notre société ?

Le groupe de travail est ouvert à toutes et tous à condition de s'y inscrire. Pour être pratique, toute information, proposition ou contribution sera partagée en temps réel entre les membres du groupe par courriel.

*Robert Graetz*

### Prochaine rencontre du groupe de travail:

**mardi 30 octobre 2018 à 19h30 au temple.**

<sup>1</sup> Marie-Louise Andreux, Adeline Monti, Ginette Ori, Robert Graetz, Marcel Rey, Judith van Vooren

<sup>2</sup> (<http://protestantisme.be/communaute/histoire.html>)

<sup>3</sup> <https://tinyurl.com/y8267twn>

## 20 € LA BRIQUE

### Pour les réparations et l'entretien du temple

Prenez une brique et mettez-la avec les autres dans la cour d'entrée.\*



Participation à verser sur le compte **BE58 0000 7785 0479**  
du Temple Protestant de Liège – Marcellis ou auprès du Trésorier.

MERCI !

\* Les briques seront intégrées dans les fondations de la cour rénovée.

**ANNONCES:**

**ASSEMBLÉE d'ÉGLISE**  
**dimanche 18 novembre 2018,**  
**à 11h45, après un culte écourté.**  
**A l'ordre du jour, entre autres:**  
**révision de notre règlement d'ordre**  
**intérieur (statuts).**

**APPEL À CONTRIBUTION**

Le Messenger, c'est nous !

Nous pouvons tous alimenter notre journal paroissial de manière singulière.

Vous voulez partager vos passions? Vous aimez écrire ? Vous voulez lancer le débat sur un sujet qui vous tient à coeur ? Vous voulez partager des informations susceptibles de toucher notre communauté ?

Toutes les idées et suggestions sont les bienvenues. Parlez-en à Marc ou Judith, ou écrivez à l'adresse suivante :

[messenger.marcellis@gmail.com](mailto:messenger.marcellis@gmail.com).

**DIACONIE:**

**ENTRAIDE PROTESTANTE LIEGOISE**



L'entraide fait appel à votre solidarité particulièrement pour:

- du café moulu
- du lait (avec date de péremption éloignée)
- du sucre

et aussi:

- des légumes pour la préparation de potage
- du fromage en tranche
- du jambon, du saucisson, du pâté
- des chaussures pour hommes
- des chaussettes pour hommes

Ce sont les besoins les plus urgents, mais tous les dons sont les bienvenus. Vous pouvez les déposer dans le panier qui se trouve à l'entrée du temple. Merci à tous et toutes !

Rue Lambert le Bègue, 8 – 4000 Liège : 04/ 223 58 89

Le lundi de 14h à 16h.(fermé du 9 juillet au 20 août)

Pour faire un don :

Entr'aide protestante liégeoise ASBL

BE52 7805 9004 0909

# LE MESSENGER

---

## LES SERVICES DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Le culte dominical est l'élément central de la vie communautaire.

Le dimanche matin dès 10h30, la paroisse propose à ceux & celles qui le désirent :

- Le culte, avec célébration de la Cène le premier dimanche du mois ; certains dimanches le culte revêt une forme différente (conférences, à connotation artistique, avec support médiatique ou participation des jeunes) ;
- L'École du Dimanche, pour les 5 à 12 ans, pendant le culte ;
- Le Pré Catéchisme, pour les 13 à 15 ans, pendant le culte, sur convocation ;
- Un moment de détente et d'échanges, à l'issue de la célébration vers 11h30, autour d'un café ou du verre de l'amitié ;
- Des cérémonies à caractère plus officiel, notamment à l'occasion de la Fête Nationale
- Remarque : durant les mois de juillet et août, les cultes sont organisés en commun avec les deux autres paroisses de l'Église Protestante Unie de Belgique à Liège

Par ailleurs, plusieurs activités et services sont proposés durant le mois, régulièrement ou ponctuellement :

- Moments de « solidarité » (repas communautaires & animations) ;
- Cercle Arnold & Jean Rey (agapes fraternelles et conférences) ;
- Week-ends communautaires (sur des sujets éthiques, bibliques et théologiques) ;
- Cercle d'étude biblique et théologique ;
- Activités culturelles (concerts, conférences, théâtre, etc.) ;
- Club "Cabrioles", pour les enfants de 6 à 12 ans ;
- Catéchèse des adolescents, sur convocation ;
- Club "Ado", pour les adolescents de 11 à 17 ans ;
- Diaconie (aides ponctuelles ou régulières à des personnes nécessiteuses) ;
- Visites aux personnes isolées.

Pour toute information concernant notre communauté, vous pouvez vous adresser à:

**Judith van Vooren** pasteure - [pasteur.marcellis@gmail.com](mailto:pasteur.marcellis@gmail.com) - 04 252 92 67

Quai Marcellis, 22 B- 4020 Liège

**Cécile Binet** - [cecilbinet@gmail.com](mailto:cecilbinet@gmail.com) - 0485 84 75 22

Président du consistoire : Robert Graetz

Website : [www.protestantisme.be](http://www.protestantisme.be)

suivez-nous sur Facebook: <https://www.facebook.com/EPUBLiegeMarcellis>

Comité de rédaction: Judith van Vooren, Ginette Ori, Marc Delcourt et Jasper Warson

La rédaction n'est pas responsable des documents publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sauf autorisation, tout droit de reproduction interdit.

---